



**Formation qualifiante de l'École Nationale  
Vétérinaire d'Alfort**

## **Evaluation comportementale des chiens susceptibles d'être dangereux**

# La formation

## Présentation de la formation

Actuellement, tout docteur vétérinaire inscrit sur une liste départementale est habilité à réaliser des évaluations comportementales. Cette formation s'adresse à des docteurs vétérinaires :

- 1) souhaitant s'inscrire sur une liste départementale afin de réaliser des évaluations comportementales et souhaitant se former au préalable,
- 2) déjà inscrits et souhaitant actualiser leurs connaissances,
- 3) non inscrits sur une liste et ne souhaitant pas s'inscrire mais désireux de compléter leurs connaissances.

Cette formation sur deux jours permet d'acquérir des connaissances théoriques concernant l'évaluation comportementale mais également pratiques, afin que les participants puissent mettre en place au quotidien leurs connaissances acquises dans le contexte de l'évaluation comportementale.

OBJECTIFS de la formation : être capable de :

- lister les articles de lois relatifs à l'évaluation comportementale ;
- expliquer les comportements d'agression chez le chien, l'agressivité, la notion de tempérament ;
- expliquer les caractéristiques des races de chiens de catégories 1 et 2 et réaliser une diagnose ;
- réaliser une évaluation comportementale ;
- réaliser un rapport d'évaluation comportementale.

## Les candidats :

- Docteurs vétérinaires.

Le nombre de place par session de formation est limité à 8 participants.

## Coordinateur et responsable pédagogique :

Dr Gilbert Caroline, DVM, PhD, Maître de conférences ENVA Ethologie fondamentale et appliquée. [caroline.gilbert@vet-alfort.fr](mailto:caroline.gilbert@vet-alfort.fr)

## Intervenants :

Enseignants-chercheurs de l'unité d'Ethologie de l'ENVA ; intervenants extérieurs qualifiés.

## Programme :

2 journées de formation : 13h00 de formation (7 h théoriques, 3h travaux dirigés, 3h travaux pratiques).

## Modalités d'évaluation :

- ✓ QCM de 10 mn à l'issue des deux journées.

Délivrance d'une attestation de suivi de la formation après validation du QCM.

Date de la prochaine formation : à venir.

## Programme d'enseignement

### JOURNEE 1

9h00 accueil des participants

9h15 - 11h15

Règlementation liée à l'évaluation comportementale

11h30 - 13h00

Description morphologique des chiens de catégories et diagnose

Cas pratiques

14h00 - 17h30

Agression et agressivité : description, facteurs explicatifs au regard des connaissances scientifiques actuelles

Tests de tempérament

L'évaluation comportementale : déroulement, rapport d'évaluation

### JOURNEE 2

9h00 accueil des participants

9h15 - 12h15

Cas pratiques : évaluation comportementale et diagnose au CHUVA : mises en situation pratiques.

13h45 - 16h45

Cas pratiques : retour sur les évaluations comportementales effectuées au CHUVA, exemples de cas, questions.

16h45 - 17h15

*Examen final : examen écrit type qcm.*

# Informations Pratiques

Les informations vous sont données par le :

## **Bureau de la Formation Continue**

École Nationale Vétérinaire d'Alfort  
7, avenue du Général de Gaulle  
94704 MAISONS-ALFORT Cedex

Tél. : 01 43 96 70 27

Fax : 01 43 96 70 54

e-mail : [formationcontinue@vet-alfort.fr](mailto:formationcontinue@vet-alfort.fr)

Les frais d'inscription sont de **300 € pour adhérents à l'APV et de 350 € pour les non-adhérents**, le paiement intégral de la formation est exigé avant le début des cours.

***Une retenue forfaitaire égale à 30% du montant des droits sera appliquée :***

- ❖ ***En cas d'annulation d'inscription dans les 15 jours précédant la formation***
- ❖ ***En cas d'absence.***

Les chèques sont libellés à l'ordre de l'Agent Comptable de l'E.N.V.A. et **remis au Bureau de la Formation Continue.**

Pour vous loger, à quelques pas de l'École :

### *Adagio access\*\**

13, rue Eugène Renault 94700 MAISONS-ALFORT  
Tél. : 01 41 79 70 00

### *Au Petit Caporal\*\**

18, avenue du Général de Gaulle 94700 MAISONS-ALFORT  
Tél. : 01 43 68 10 85  
Fax : 01 48 93 01 01

### *Le Saint Maurice\*\*\**

12, rue du Maréchal Leclerc 944410 SAINT MAURICE  
Tél. : 01 43 75 94 94  
Fax : 01 48 93 21 14

### *Appart'City Saint-Maurice (résidence hôtelière)*

18, rue du Maréchal Leclerc  
94410 SAINT-MAURICE

Mèl : [saint-maurice@appartcity.com](mailto:saint-maurice@appartcity.com)

N° à tarif spécial : 0 820 88 18 81